



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/25/Add.1  
16 May 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES  
ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ  
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE  
DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Treizième session  
Genève, 9-11 juillet 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TREIZIÈME SESSION**

Additif

Liste des documents et annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

ST/SG/AC.10/C.4/25  
ST/SG/AC.10/C.4/25/Add.1

Ordre du jour provisoire de la treizième session  
Liste des documents et annotations

Documents de référence (secrétariat)

ST/SG/AC.10/30/Rev.1  
  
ST/SG/AC.10/30/Rev.1/Corr.1,  
–/Corr.2 et –/Corr.3  
ST/SG/AC.10/34  
  
ST/SG/AC.10/34/Add.3 et  
–Add.3/Corr.1

Système général harmonisé de classification et  
d'étiquetage des produits chimiques (SGH),  
première édition révisée  
Rectificatifs à la première édition révisée du SGH  
  
Rapport du Comité d'experts sur sa troisième  
session  
Liste d'amendements à la première édition révisée  
du SGH.

ST/SG/AC.10/1/Rev.15	Règlement type pour le transport des marchandises dangereuses, 15ème édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.4, -/Rev.4/Amend.1 et-/Rev.4/Amend.2	Recommandations pour le transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères et amendements y relatifs

2. Mise à jour de la deuxième édition révisée du Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

a) Dangers physiques

ST/SG/AC.10/C.4/2007/1 (Allemagne)	Substances ayant des propriétés explosives et explosifs désensibilisés
ST/SG/AC.10/C.4/2007/2 (Allemagne)	Amendements au chapitre 2.6, liquides inflammables
ST/SG/AC.10/C.4/2007/3 (SAAMI)	Amendements au chapitre 2.1 of the GHS (explosifs 1.4S)
ST/SG/AC.10/C.4/2007/4 (FEA)	Aérosols inflammables

b) Dangers pour la santé

La représentante de l'OCDE souhaitera peut-être informer le sous-comité d'experts sur les travaux en cours pour le développement d'une proposition pour la classification des sensibilisants forts/faibles.

c) Dangers pour l'environnement

Le sous-comité d'experts sera informé du progrès des travaux concernant : le développement des critères de classification et d'étiquetage des produits chimiques dangereux pour l'environnement terrestre et de ceux qui appauvrissent la couche d'ozone ; la révision du chapitre 4.1 ; et la validation du protocole sur la transformation/dissolution des métaux et des composés métalliques en milieu aqueux.

d) Annexes

Conformément au mandat donné par le sous-comité d'experts à sa douzième session (voir ST/SG/AC.10/C.4/24, par. 20 et 21) l'expert du Royaume-Unie informera le sous-comité sur les résultats des discussions du groupe de correspondance sur la révision des annexes 1, 2 et 3 du SGH en ce qui concerne leur portée, contenus et les publics cibles auxquels ils devraient s'adresser.

e) Propositions diverses

Au moment de la rédaction de ce document, aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

3. Communication des dangers

ST/SG/AC.10/C.4/2007/5 (CEFIC)      Étiquetage de très petits emballages

4. Développement des documents guide pour l'application des critères du SGH

Au moment de la rédaction de ce document, aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

5. Mise en oeuvre du SGH

a) Rapport des gouvernements et des organisations

Les experts, observateurs et organisations concernées souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité des progrès récents effectués dans la mise en oeuvre du SGH dans leur pays ou domaine de travail.

b) Coopération avec d'autres organisations internationales

Les organisations internationales présentes souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de leurs travaux en relation avec le SGH.

c) Divers

Au moment de la rédaction de ce document, aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

6. Renforcement des capacités

Les experts, les observateurs et les organisations internationales concernées souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de leurs activités concernant le renforcement des capacités ou de tout autre projet entrepris en relation avec le SGH.

7. Questions diverses

Le sous-comité sera informé sur les résultats d'un atelier de l'OCDE sur l'application des critères du SGH aux produits chimiques produits en grandes quantités.

8. Adoption du rapport

Conformément à la pratique établie, le Sous-comité souhaitera peut-être adopter le rapport sur sa treizième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

\* \* \* \* \*